



Fédération des activités postales et des télécommunications

25/27 rue des Envierges 75020 Paris

Tél : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34

sudptt@sudptt.fr <http://www.sudptt.org>

Paris, le 12 juin 2024

ADRESSE AUX CANDIDAT-ES AUX LEGISLATIVES DE JUIN 2024

LE SERVICE PUBLIC DE LA COMMUNICATION EST UNE PRIORITE SOCIALE !

La dissolution de l'Assemblée Nationale, décidée au soir des résultats des élections européennes, est vue par la Fédération SUD PTT comme l'occasion de mettre dans le débat politique la situation et les perspectives des secteurs de la communication et télécommunication.

Déconstruit depuis 1991, le principe d'un opérateur public des correspondances, de la téléphonie, des chèques postaux et de l'internet contient pourtant les racines d'une cohésion sociale et territoriale. À l'heure du tout-numérique, aussi bien pour les activités relevant du secteur public que du privé, la fracture numérique, l'accès libre et gratuit à internet, la présence postale et la nécessité d'une banque de dépôt débarrassée des notions de profit s'avèrent primordiales.

Le réseau créé et entretenu pendant des décennies par l'administration des PTT, puis France Télécom et La Poste, a permis de relier la population et le tissu économique et social. Depuis le début du 20^e siècle, les différentes privatisations des secteurs (France Télécom privatisée en 2004 et devenue Orange en 2013, La Poste transformée en SA en 2011) ont eu pour conséquence une dégradation des structures et réseaux existants et du service public rendu aux usager·es – renommé·es client·es. Aujourd'hui, la tonalité chez tous·tes les usager·es n'est plus une obligation de service public.

L'ouverture des marchés résulte du dogme de la « concurrence libre et non faussée ». Cela s'est traduit par un recours massif à la sous-traitance (jusqu'à l'utilisation de travailleur·euses sans-papiers à La Poste, toujours pas régularisé·es, malgré une grève de plus de deux ans, de son côté, SFR est sous le coup d'une enquête judiciaire autour des 250 travailleur·euses détaché·es portugais·es dont certain·es seraient finalement des travailleur·euses sans papier exploité·es arrivant du Brésil), et à des emplois précaires à Orange et La Poste, par la diminution drastique des bureaux de Poste sur le territoire, l'arrivée dans la téléphonie d'opérateurs agressifs sur les prix, obligeant à délocaliser et externaliser le travail, à la radiation des centaines de milliers de personnes des comptes bancaires postaux, les jetant dans une grande fragilité sociale, et la suppression de milliers de postes de travail en une dizaine d'années (7 000 chez SFR entre 2014 et 2022, 46 000 à La Poste entre 2015 et 2022).

Ces saignées desservent la population et dégradent les conditions de travail. Elles sont de la responsabilité de choix politiques et de gouvernance, harassée par 20 ans de néolibéralisme. Ces entreprises détenues tout ou partie par la puissance publique ont un rôle objectif dans la société.

SUD PTT revendique la reconstruction d'opérateurs publics de la communication, qui contiendrait toutes les activités prestées, filialisées et sous-traitées. Le e-commerce engendre une accélération des échanges par livraison, entraînant une modification de la logistique urbaine. La numérisation de tous les pans publics et parapublics (des impôts au billet de train, des allocations à la prise d'un rendez-vous médical) exige le maintien et l'extension des réseaux filaires et des bureaux de Poste, pour garantir un accès gratuit à internet et l'assistance d'un humain. De surcroît, alors que la domination des GAFAM a été convoquée dans les débats électoraux, ces secteurs historiques, gouvernés autrement, avec la voix de ces agent·es et salarié·es, permettent d'envisager une architecture numérique et territoriale fiable et liée à l'intérêt général.

Les ex-opérateurs publics transformés en multinationales se soucient par ailleurs peu de leur empreinte carbone, à l'image de La Poste qui a toujours refusé d'envisager les liaisons de fret rapide par rail jusqu'au cœur des villes. Il ne tient qu'à vous d'engager ce vaste plan qui ferait muter une part importante des échanges de marchandises vers des transports peu émetteurs de gaz à effet de serre.

Alors que les salaires sont pressurisés par l'accaparement de la valeur ajoutée et l'inflation, vous, futurs député·es, aurez le souci de lutter contre les inégalités sociales. Avoir un abonnement téléphonique et internet, envoyer un colis, avoir un compte bancaire et un livret A sans risquer l'exclusion bancaire, pouvoir s'abonner à la presse à faible coût, ces usages doivent dépendre d'opérateurs publics à but non lucratif.


Enfin, la Fédération SUD PTT – tout comme la CGT Fapt – a subi de plein fouet la répression antisyndicale. Nous ne cesserons de revendiquer la réintégration, avec réparation, de nos camarades révoqués, licenciés ou mis à pied. La mise en place des CSE à

La Poste en novembre prochain est l'occasion d'écraser toute alternative syndicale. Il n'en tiendra qu'à vous de modifier la donne, en les réintégrant, tout en plaçant la liberté syndicale et d'action au cœur des entreprises. Tout comme dans la sphère publique, la sphère de l'entreprise, fuisse-t-elle publique, ne saurait être le règne de la loi du plus fort. Les contre-pouvoirs syndicaux participent à la vie démocratique.

Tout ce que contient ce courrier relève d'un projet de transformation sociale que nous porterons, peu importe l'alternance parlementaire. Il sera d'autant plus difficile à mener si les forces réactionnaires, conservatrices, nationalistes et intolérantes sont au pouvoir. Mais, quoiqu'il arrive, nous le mènerons.

Avec et pour le personnel concerné, avec et pour la population concernée. Ce qui relève du bien commun est de la responsabilité du prochain gouvernement. Désormais, par ce courrier, vous légiférez en pleine conscience des enjeux.

Pour la fédération Sud PTT
Marie Vairon
La Secrétaire Générale

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.